

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02374

Numéro SIREN : 792 114 324

Nom ou dénomination : 3G TRADING

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2021 sous le numéro de dépôt 71473



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION

M DJEBBAR ABDEL ILLAH

101 RUE PARIS
92110 CLICHY
FRANCE

N° d'adhérent : 20142510069494

Pour le compte de :

SASU 3G TRADING

101 RUE DE PARIS
92110 Clichy

N° SIREN : 792 114 324

Période déclarée : 2020

Date limite de dépôt : 19/05/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° ANNEXLIB01 (Applicable à compter du 31/12/2005)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065

*(Applicable à compter du
31/12/2020)*

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	101 RUE DE PARIS		
Code postal	92110	Ville	CLICHY
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

VENTE ARTICLES ORIENTAUX

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES

1	Titre	M	Nom, Prénom	DJEBBAR ABDEL ILLAH
	Qualité			PRESIDENT
	Numéro, type et nom de voie	5 RUE ROBERT LAVERGNE		
	Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	92600	Ville	ASNIERES SUR SEINE
	Pays	FRANCE		

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ, GÉRANT OU NON

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	100	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2020
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	5 785		
	A titre de représentation, de missions et de déplacements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
	A titre de frais professionnels autres	Indemnités forfaitaires	Remboursements	

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	98 000		98 000
Immobilisations corporelles	2 000	2 000	0
Immobilisations financières (1)	7 815		7 815
TOTAL I (5)	107 815	2 000	105 815
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks marchandises	16 100		16 100
Disponibilités	2 015		2 015
TOTAL II	18 115		18 115
TOTAL GENERAL (I + II)	125 930	2 000	123 930
B - PASSIF			NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel			10 000
Réserve légale			1 000
Report à nouveau			35 297
Résultat de l'exercice			6 180
TOTAL I			52 477
3 - DETTES			
Emprunts et dettes assimilées (4)			3 798
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			30 641
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))		35 072	37 014
TOTAL III			71 453
TOTAL GENERAL (I + II + III)			123 930

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	198 620
Autres produits		1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		198 621
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		147 450
Variation de stock (marchandises)		-3 700
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		232
Autres charges externes		33 521
	dont crédit-bail mobilier	
	dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés		1 512
	dont TP/CFE, CVAE	1 512
Rémunérations du personnel		8 112
Charges sociales		2 873
Total des charges d'exploitation (II)		190 000
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		8 621
Produits et charges divers	Produits financiers (III)	
	Produits exceptionnels (IV)	
	Charges financières (V)	16
	Charges exceptionnelles (VI)	1 334
	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	Impôts sur les bénéfices (VII)	1 090
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		6 181

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	6 181	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		1 090
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	7 271	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	7 271	

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	98 000			98 000	
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	2 000			2 000	
Immobilisations financières					
	7 815			7 815	
TOTAL rubrique I	107 815			107 815	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 000			2 000
TOTAL rubrique II	2 000			2 000



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du
31/12/2020)*

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée	19 130
Montant de la TVA déductible sur biens et services <i>(sauf immobilisations)</i>	15 070

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		1,00
	- dont apprentis	0,00
	- dont handicapés	0,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale		0,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	198 620
TOTAL 1	198 620

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Variation positive des stocks	3 700
TOTAL 2	3 700

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	147 682
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	18 264
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	15 258
TOTAL 3	181 204

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	21 116
---	---------------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES**Valeur ajoutée assujettie à la CVAE**

(à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C du formulaire n° 1329-DEF)

21 116**Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE**

Mono-établissement au sens de la CVAE	☒
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE	198 620
Effectifs au sens de la CVAE	1,00

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	M		
	Nom et prénom	DJEBBAR ABDEL ILLAH	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	16/04/1968	Pays de naissance	ALGERIE
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	
	Numéro, type et nom de voie	5 RUE ROBERT LAVERGNE		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	92600	Ville	ASNIERES SUR SEINE
	Pays	FRANCE		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la
direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la
direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du 31/12/2020)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Annexe libre

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)



SASU 3G TRADING
Au capital de 10 00,00 EUROS
Siège Social :
101 RUE DE PARIS
92110 Clichy
SIRET : 79211432400017

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

L'an Deux Mille vingt et un
Le 30 JUIN à 16 Heures,
CLICHY,

M. DJEBBAR ABDEL ILLAH, demeurant au 03 RUE ROBERT LAVERGNE
92600 ASNIERES SUR SEINE,

Propriétaire des 100 parts de 100 euros composant le capital social de la société
SASU 3G TRADING et donc associé unique de ladite société, cumulant cette
qualité avec celle de gérant unique de cette société,

A, préalablement au vote des décisions relatives à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/12/2020, exposé ce qui suit :

Exposé

En sa qualité de seul gérant de la société SASU 3G TRADING, M. DJEBBAR
ABDEL ILLAH, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan,
compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2020.

Décision à prendre

Elles concernent :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020,**
- l'affectation des résultats,**
- les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,**

L'associé unique a, en conformité des dispositions de l'article L. 223-31 du Code
de commerce, pris les décisions suivantes :



PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve dans le délai légal les comptes annuels, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2020, établis par ses soins, lesquels laissent apparaître un bénéfice de 6180.00 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion dont il confirme les termes en tant que de besoin.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 et des reports antérieurs d'un montant total de 41477,00 €.

41477.00 euros au report à nouveau

TROISIEME DECISION

L'associé unique, en conformité des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, prend acte de la poursuite pendant l'exercice clos le 31/12/2020 des conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2020 et consistant en un salaire de 5785,00 € versé au gérant au titre de l'année 2020.

QUATRIEME DECISION

De tout ce que dessus, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal, lequel a été établi sur le registre de ses décisions, conformément à la loi.

Monsieur DJEBBAR ABDEL ILLAH



SASU 3G TRADING
Au capital de 10 000,00 EUROS
Siège Social :
101 RUE DE PARIS
92110 Clichy
SIRET : 79211432400017

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, le rapport de gestion ainsi que tous les comptes annuels dudit exercice.

Pour information, il vous a été adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, savoir :

- Les comptes annuels et le texte des résolutions soumises à votre vote

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé sont présentés en conformité avec la loi comptable n° 82/3530 du 30 avril 1983 et du décret n° 83/1020 du 29 novembre 1983.

Vous trouverez, en annexe, de façon détaillée, les principales informations comptables.



COMPTE RENDU DES PRINCIPALES INFORMATIONS COMPTABLES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020:

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 198621,00 €, Contre 169551,00 € de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 8112,00 € contre 8566,00 € de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales s'élève à 2873,00 € contre 2729,00 € de l'exercice précédent

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 190000, 00 € contre 161186,00 € de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 8621,00 € contre 8364,00 € de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- des produits exceptionnels de 0,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent.
- des charges exceptionnelles de 1334,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent.
- des charges financières de 16,00 € contre 305,00 € de l'exercice précédent.
- de l'impôt sur les sociétés de 1090,00 € contre 1209,00 € de l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de 6180,00 € contre 6850,00 € de l'exercice précédent.

L'associé unique décide d'affecter de la manière suivante le résultat de l'exercice 2020 et des reports antérieurs d'un montant global de 41477,00 €.

- Report à nouveau : 41477,00 €

Fait à CLICHY.
Le, 30 JUIN 2021

LE PRESIDENT

